



Direction Adjointe du Budget  
12418

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 8 DÉCEMBRE 2023  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Direction des maisons de l'enfance et de la famille (DiMEF) -  
Décision modificative numéro 3 pour l'exercice 2023.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Lors de la séance publique du 9 décembre 2022, l'Assemblée départementale a procédé à l'adoption du budget primitif (BP) de la direction des maisons de l'enfance et de la famille (DiMEF) pour l'exercice 2023.

Le 23 juin 2023, puis le 11 octobre, le budget supplémentaire (BS) et la décision modificative 2 (DM2) ont amendé ce BP.

Après la séance de la DM2, le budget, crédits d'ordre compris, s'élevait à 25 M€ en fonctionnement et 3,7 M€ en investissement.

Il convient à présent d'examiner et de se prononcer sur les données relatives à la DM3. Celle-ci ne concerne que la section de fonctionnement.

Les propositions de cette DM3 en section de fonctionnement s'équilibrent à 2 M€.

En dépenses, les compléments nécessaires ne concernent que les charges de personnel.

A l'instar de l'évolution des charges enregistrées pour l'ensemble des personnels du département des Bouches-du-Rhône la DiMEF est exposée à un certain nombre de mesures étatiques. Ces dernières, prises souvent tardivement, pèsent considérablement sur cette rubrique de charges et leur estimation est souvent complexe : revalorisation des indemnités forfaitaires de travaux supplémentaires des attachés d'administration hospitalière, hausse de la valeur du point d'indice pour les agents publics, prime pouvoir d'achat...

Dans le même temps face aux besoins toujours grandissant en matière de placement d'enfant, le Département s'est montré particulièrement actif.

Une structure éphémère a été créée, initialement pour une durée de trois

mois, puis prolongée pour une nouvelle durée de trois mois supplémentaires.

Accusé de réception en préfecture  
013-221300015-20231208-81001B-DE-1-1  
Date de télétransmission : 08/12/2023  
Date de réception préfecture : 08/12/2023

Cette structure a nécessité un effectif de 17 agents pour répondre aux besoins.

Le service plan à domicile Pouponnière a ouvert en mai 2023. Il ne cesse de monter en charge et se compose désormais de 5 agents.

Ainsi, l'ensemble de ces mesures nécessite un complément budgétaire de 2 M€.

La variation des dépenses est couverte par un dotation complémentaire du budget principal du Département de 2 M€. Cette dotation s'élèvera pour l'année 2023 à 24,6 M€.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente  
du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 8 DÉCEMBRE 2023**

**RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Direction des maisons de l'enfance et de la famille (DiMEF) -  
Décision modificative numéro 3 pour l'exercice 2023.**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi huit décembre à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

**Présent(s) :**

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Nouriaty DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON.

**Absent(s) :**

Mme Sophie CAMARD, Mme Samia GHALI.

**Donne(nt) pouvoir :**

Mme Julie ARIAS à M. Yannick GUERIN, M. Gérard FRAU à Mme Magali GIORGETTI, M. Patrick GHIGONETTO à Mme Mandy GRAILLON, Mme Nicole JOULIA à Mme Corinne CHABAUD, M. Eric LE DISSES à Mme Valérie GUARINO, Mme Danielle MILON à M. Gérard GAZAY, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER, M. Henri PONS à Mme Marie-Pierre CALLET, M. Denis ROSSI à M. Lionel DE CALA, Mme Anne RUDISUHLI à M. Cyrille BLINT, M. Yves VIDAL à M. Jacky GERARD.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 8 DÉCEMBRE 2023**

**RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Direction des maisons de l'enfance et de la famille (DiMEF) -  
Décision modificative numéro 3 pour l'exercice 2023.**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du  
Département le 8 décembre 2023, le quorum étant atteint,  
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'adopter la décision modificative n°3 (DM 3) pour l'exercice 2023 pour le budget annexe de la Direction des maisons de l'enfance et de la famille (DiMEF) ;
- de préciser que cette DM 3 est adoptée, sans vote formel, par groupe, selon la maquette M22.

Adopte à l'unanimité

Pour : 53

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 3

Mme Sandrine D'ANGIO, Mme Nouriati DJAMBAE, M. Cédric DUDIEUZERE.

Pour la Présidente  
du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation



Nathalie TARRISSE